

COLLOQUE de l'Association EER (ETUDES d'ECONOMIES RURALES)

« Quels progrès pour tous dans l'alimentation et l'agriculture ? »

**Samedi 28 janvier 2012 –
Nantes - Hôtel de Région**

9h30 : Café d'accueil

9h45 : Accueil par Christophe Clergeau- Vice-Président du Conseil Régional des Pays de la Loire – « Les régions du Grand Ouest face aux défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire ».

10h00 : Introduction du colloque par Jean Claude Lebossé – Président EER –

10h15 - 12h15 : **Etat des lieux et mise en perspective**

10h15-11h30 Président de séance : Jean-Claude Lebossé

- Innovations et progrès scientifiques dans les domaines :
 - de l'alimentation (JF Thibault- Directeur de recherche INRA)
 - de la nutrition » (Martine Champ- Directrice de recherche INRA)
- Evolutions des modes de consommation et des comportements alimentaires (JL Lambert- universitaire-socio-économiste)

11h30-12h45 : Président de séance : Dominique Tremblay- Conseiller régional chargé de l'agriculture et de l'alimentation

- 50 ans de mutations techniques, économiques et sociales de l'agriculture française : quels sens donner au progrès ? (François Colson – Professeur émérite Agrocampus-Ouest)
- Les défis d'une agriculture productive respectueuse de l'environnement (Gilles Lemaire - Président du Conseil scientifique de FARRE)

12h45 –14h : Déjeuner-buffet sur place

14h00 - 16h15 – **« *Quels progrès demain pour tous les acteurs de l'assiette au champ ?* »**

Tables rondes animées par Rémi MER – Journaliste

14h15- **Innovations-produits, organisation des filières et politiques industrielles** avec Hubert Garaud- Président de Terrena, Jean-Yves Delaune- Initiateur et animateur du Cluster-West, Anne-Marie Vanelle, Inspectrice générale - Présidente de la section "alimentation et santé" du CGAAER , un représentant de la FGA et un membre d'Association de consommateur

15h15- **Systèmes de production, territoires et politiques publiques** avec Joël Limouzin-FNSEA, Régis Hochart-Confédération Paysanne, Odette Herviaux- Sénatrice PS du Morbihan, Benoit Biteau-Conseiller régional PRG de Poitou-Charentes, un parlementaire UMP, un élu EELV et Joseph Racapé-Expert auprès de 4D (Association pour l'environnement)

16h15 – Conclusion par **Henri Nallet** ancien Ministre
« Perspectives pour l'agriculture et l'agroalimentaire français dans le contexte européen »

Plan d'accès



L'entrée se fait par le parvis le long de la Loire

Avertissements :

En voiture : il est conseillé de stationner sur le parking indiqué sur le plan.

En TRAIN Sortie Sud GARE SNCF Nantes Prendre le bus ligne 24 à l'arrêt GARE SNCF SUD, en direction de PIRMIL Descendre à l'arrêt HOTEL DE REGION (Durée : 5 min)

Pour les transports en communs bus ligne 24 ou Ligne 52 Hôtel de Région/Haluchère Arrêt HOTEL DE REGION

Études Économie Rurale

le 2 janvier 2012

Madame, Monsieur,

L'association EER (Etudes d'Economie Rurale) favorise des débats ouverts à toutes les sensibilités républicaines sur les questions des politiques agricoles et alimentaires à l'occasion des grands rendez-vous électoraux nationaux.

EER organise ainsi 3 colloques au 1^{er} trimestre 2012 sur les thèmes suivants :

- « Quel progrès pour tous dans l'alimentation et l'agriculture ? » à Nantes le 28 janvier,

- « L'activité agricole, vecteur fédérateur du bassin méditerranéen » à Montpellier le 17 mars,

- « Mondialisation et Territoires » au Sénat le 27 mars.

Au nom des membres de notre association, je serais heureux de vous accueillir à notre première rencontre le samedi 28 janvier 2012 qui se déroulera à l'Hôtel de Région des Pays de La Loire, 1, rue de La Loire- Nantes (Plan joint)

*Je vous adresse le programme de cette journée et je vous invite à **vous y inscrire par courrier électronique à l'adresse mail eer@orange.fr ou par téléphone au 06 07 27 78 42 en indiquant vos coordonnées internet ou/et téléphoniques.***

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes très cordiales salutations.

*Pour le conseil d'administration d'EER,
Jean-Claude Lebossé*

Accès gratuit mais inscription obligatoire avant le 25 janvier 2012